

# Débarrassez-vous des SMS indésirables

**L**oteries fictives, messages faussement personnalisés... De plus en plus d'utilisateurs de téléphones mobiles reçoivent des SMS (messages textes) indésirables les poussant à composer abusivement des numéros surtaxés. Selon l'UFC-Que Choisir, ils se chiffrent à des centaines de milliers sur plus de 20 milliards échangés par an en France. Pour lutter contre ces pratiques frauduleuses, les opérateurs télécoms, à la demande de Luc Chatel, secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et de la Consommation, ont lancé un dispositif d'alerte qui permet de signaler ces SMS abusifs. Ce service est opérationnel depuis le 15 novembre en composant le 33700.

Concrètement, l'utilisateur transfère le message jugé frauduleux par SMS au 33700. En retour, il recevra un accusé de réception. Le cas échéant, il devra compléter son signalement. De leur côté, les opérateurs de télécommunication en tirent les conséquences au niveau de leurs relations contractuelles avec l'éditeur. Ils peuvent alors prendre des mesures allant jusqu'à la fermeture des numéros surtaxés ainsi dénoncés. Les cas les plus graves sont transmis aux services de police compétents. Par exemple dans le cas de détournements de mineurs.

L'envoi d'un SMS au 33700 s'effectue au prix d'un SMS normal (non surtaxé). Il est inclus dans les forfaits des opérateurs mobiles. La plate-forme a enregistré plus de 10 000 SMS frauduleux en trois semaines, avant même la mise en service officielle du numéro.